

ANALYSE DU CHANGEMENT  
DANS LES SYSTEMES AGRAIRES SERER  
AU SENEGAL

BILAN ET PERSPECTIVES DES RECHERCHES  
(JUILLET 1987)

DOCUMENT D'ETAPE

d'après: Ch. Becker, Ph. Bonnefond, Ph. Couty (Chapitre 1)

d'après: Ch. Becker, M. Garenne, J.P. Dubois (Chapitre 2)

Adama Faye, P. Garin, P. Milleville, J. Lombard (Chapitre 3)  
G. Pontié (Chapitre 4)

Coordination : A. Lericollais

ORSTOM Fonds Documentaire 1

N° : 35.225

Cote : B M

04 AVR. 1992

178

## INTRODUCTION

Au départ nous disposons d'une information ancienne, recueillie en des lieux, près d'une population, sur des systèmes agraires, où nous revenons afin de reconstituer des évolutions et de mesurer des changements. Ceci n'implique aucunement que la recherche doive se limiter à l'actualisation des données anciennes, avec les mêmes méthodes, à la même échelle et avec les mêmes objectifs... Il ne suffit certainement pas pour décrire et comprendre les évolutions en question, de comparer terme à terme les photographies des mêmes lieux prises à différentes époques.

Nous avons à prendre en compte les changements structurels et l'évolution de l'environnement économique, à des niveaux englobants. Pour les faits de cette nature deux échelles sont mises en relation : la région SERER du SINE, en tant qu'entité politique avec sa cohérence ethnique et son organisation ancienne et aussi en tant que lieu d'origine de la population qui nous intéresse ailleurs ; et le SENEGAL lui-même, colonie puis espace national, entité politique et juridique centralisée et lieu d'une volonté économique, mettant en oeuvre des moyens pour transformer l'activité agricole. L'histoire des 25 dernières années ne peut être coupée de celle de l'époque coloniale pour restituer les changements à cette échelle. C'est surtout d'économie de traite et de production marchande qu'il sera question ; de la spécificité de son organisation et de son importance relative en pays SERER.

Quant aux transformations qu'elles induisent dans les systèmes agraires elles ne peuvent être saisies qu'à plus grandes échelles.

Lors de nos premières recherches nous avons en référence un modèle d'évolution du système agraire SERER, celui que P. PELISSIER décrit dans "Les Paysans du SENEGAL - Les Civilisations Agraires du CAYOR à la Casamance"-.

Ce modèle évolutif conservait ses trois fondements :

- . Un paysage aménagé (un parc arboré où domine l'Acacia albida)
- . Un système de culture associant le mil à l'arachide (avec diverses rotations comportant la jachère annuelle)
- . Un élevage important (où le troupeau bovin apporte la fumure organique avant la culture des céréales, fournit le lait et remplit des fonctions sociales).

Au total un système agro-pastoral intégré et intensif fournissant la base vivrière et des revenus monétaires à une population dense, attachée à son terroir. La société SERER apparaissant comme créatrice de l'une des civilisations agraires les plus remarquables du SENEGAL, par ses fondements et ses capacités d'adaptation.

L'étude du terroir de SOB (1965-69) dans la partie la plus peuplée du SINE illustre l'évolution du système agraire SERER jusqu'à saturation du terroir sous l'action conjuguée de la croissance démographique et de l'extension des superficies cultivées par actif du fait de la pénétration de l'arachide et de la diffusion de la culture atelée.

Dès les années 1960, le système apparaissait en crise avec manque de terre de plus en plus grave, auto-suffisance alimentaire menacée, régression des ressources par habitant et surtout dégradation du système agraire lui-même.

En même temps la recherche s'est intéressée aux paysans SERER implantés dans les Terres Neuves. A quelques décennies d'intervalle deux opérations dirigistes tentent de délester les terroirs SERER surpeuplés et d'implanter cette population sur le front de colonisation des Terres Neuves ; en 1936 à BOULEL dans le département de KAFFRINE, en 1972 dans le secteur de KOUMPENTOUM. Les recherches conduites dans ces deux zones d'expansion montrent un abandon du modèle agraire traditionnel et de fortes dérives par rapport aux modèles techniques imposés par les organismes d'encadrement. Finalement il y a adoption du modèle dominant dans les Terres Neuves : système agraire extensif avec dominance de l'arachide, constitution de réserves foncières, recherche de la productivité maximale du travail, élevage limité aux animaux de trait...

Les recherches nouvelles s'intéressent en premier lieu à la croissance démographique et à l'expansion territoriale de l'ethnie en terme de réduction des réserves foncières et d'emploi de la force de travail.

Quant à l'analyse de l'évolution des systèmes agraires elle se fait sur plusieurs terrains, dans les secteurs les plus peuplés qui ont connu une croissance démographique accélérée depuis 20 ans et qui ont subi les rigueurs de nombreuses sécheresses, dans les Terres-Neuves, mais aussi dans les zones d'extension ancienne du peuplement SERER au Sud et à l'Est du SINE.

Autant que les différences entre les divers systèmes de production ce sont les relations, et les complémentarités qui se sont développées et maintenues par le canal de réseaux migratoires qui demandent à être élucidées.

A l'évidence, un autre fait majeur interfère fortement avec l'évolution des systèmes agraires, c'est l'émigration nouvelle et massive de la force de travail vers DAKAR et les villes de l'intérieur : Y a-t'il exode, délaissement de la campagne ou bien émergence de systèmes de production mixtes et flexibles ?

Pour conduire toutes ces investigations en des lieux, à des échelles et sur des thèmes différents nous avons conçu cette recherche en équipe afin de créer les conditions d'une réelle confrontation interdisciplinaire.

## CHAPITRE I ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET CHANGEMENTS STRUCTURELS

La mise en relation des changements qui s'observent au niveau local - à l'échelle de la petite région ou de l'aire ethnique - avec le contexte macro-économique est aisée quand il s'agit de réorganisation ou de changements structurels mais elle n'est pas immédiate quand il s'agit de mesurer et de comparer les fluctuations de la production et des revenus, d'abord parce que l'information disponible s'y prête mal. A l'échelle locale nous parvenons à constituer une information relativement précise et spécifique. Nous pouvons explorer les sources, confronter les séries statistiques aux "traditions", faire des enquêtes systématiques à différents niveaux. Finalement nous disposons d'une information fiable, adaptée aux objectifs scientifiques, interprétable en connaissance de cause.

C'est rarement le cas à l'échelle nationale où l'on est réduit à interpréter et à critiquer l'information existante qui ne respecte guère les catégories réelles et ne rend pas compte des processus et des dynamiques existantes, et qui finalement se prête souvent à des interprétations divergentes. Ceci se vérifie pour les chiffres et les tendances démographiques, pour ceux de la production et des revenus... Par exemple, il est certainement plus judicieux de comparer les productions entre exploitants originaires d'un même secteur rural et fixés dans des régions différentes que de suivre des séries statistiques donnant des valeurs moyennes par région, toutes populations confondues. De même pour les comparaisons entre revenus urbains et revenus ruraux. Pour comprendre les dynamismes migratoires, on a intérêt à établir des chiffres au niveau où la comparaison est effective et significative...

Dans le cadre de ce programme nous tentons de mettre en relation les faits significatifs concernant l'évolution de l'économie sénégalaise, la politique agricole, la crise actuelle (Ph. BONNEFOND, Ph. COUTY) et l'évolution économique du SINE (Ch. BECKER, M. MBODJ) ; ceci depuis le début de la période coloniale.

A l'échelle du SENEGAL (Ph. BONNEFOND, Ph. COUTY) l'évolution des cultures de céréales et d'arachide est relativement bien connue.

Il est possible de relier l'évolution des superficies et des productions à la croissance de la population rurale. Sans entrer dans le détail rappelons les grandes lignes de ces évolutions depuis un siècle.

- En 1900 le SENEGAL produit déjà 100 000 t d'arachide,  
- de 1885 à 1930 la production croît de 7,5 % par an, en moyenne.  
- de 1935 à 1965 " " " " 2,9 " " " " "

Pendant toute cette période l'expansion de la culture de l'arachide est favorisée par la mise en place d'un réseau de transport, par la mise au point de variétés, par la diffusion d'équipement et de la culture atelée et aussi par une protection commerciale dans le cadre de l'économie coloniale. Elle sera effective de 1933 à 1968.

Pendant cette période la production, qui représente l'essentiel des revenus monétaires des paysans, croît plus vite que la population rurale.

A l'échelle du Bassin Arachidier on assiste à une extension considérable des terres exploitées et à une formidable mise au travail des populations rurales, avec l'appoint d'une main d'oeuvre saisonnière de navétanes.

Depuis les années 60 les surfaces cultivées plafonnent. En 20 ans (1961-63 à 1982-84) l'accroissement des superficies a été de 15 % tandis que la population rurale augmentait de plus de 50 %. Les rendements stagnent, quand ils ne s'effondrent pas du fait de la sécheresse. Il est clair que la surface semée et la production par actif diminuent ; mais le produit de l'arachide demeure le principal revenu monétaire des paysans.

Au niveau national depuis 1968 l'arachide est payée au cours mondial. Elle subit la concurrence de l'arachide produite ailleurs (USA notamment) et des autres oléagineux. Les cours de l'arachide sont en baisse, cependant l'arachide est payée 90 F CFA au producteur. Il faut 3 kg d'arachide pour fabriquer un litre d'huile et le cours de l'huile sur le marché mondial est à 200 F CFA le litre. Autrement dit au niveau national la filière "arachide" est déficitaire.

Les autres productions de base sont les céréales (mils, sorghos et riz). La culture du mil s'est maintenue à des niveaux divers, en vue de l'auto-consommation. Les importations de céréales n'ont cessé de croître pour la couverture notamment des marchés urbains. La production céréalière (mil + riz) couvre :

54 % de la demande en 1984-1985  
68 % de la demande en 1985-1986

Le bilan de crise est le suivant :

L'agriculture occupe entre 75 et 80 % de la population active. La production arachidière stagne tandis que les cours s'effondrent. L'Etat sénégalais est-il en mesure de soutenir les prix au producteur dans un tel contexte ?

Les objectifs et les perspectives dans le cadre de la Nouvelle Politique Agricole sont un redressement de cette situation. A travers le plan céréalière on voudrait notamment atteindre par l'accroissement de la production en pluvial et en irrigué une couverture à 80 % de la consommation en l'an 2000.

Or, que constate-t-on ?

- La N.P.A. a mis en sommeil les Sociétés Rurales de Développement.
- Les équipements sont en régression.
- Les engrais ne sont plus distribués (20 000 t en 1986-1987).

L'intervention de l'Etat va se restructurer. Un système de crédit sera mis en place.

La libéralisation de la commercialisation, des prix-planchers garantis au producteur, une politique de transformation des céréales doivent inciter le producteur à produire plus.

Rien n'indique que ces mesures seront suffisantes

Les recherches conduites à l'échelle du SINE portent sur la même période (Ch. BECKER, M. MBODJ) et rendent compte des mêmes évolutions mais en prenant en compte les spécificités régionales. Avec les statistiques connues mais aussi avec des renseignements contenus dans des documents trop négligés et mal étudiés on peut rappeler la part respective des diverses cultures et aussi celle de l'élevage dans les systèmes de production.

Il faut aussi accorder attention à la question des mutations technologiques : ici les changements récents - comportant l'introduction d'un outillage à traction animale - peuvent masquer des évolutions plus anciennes.

La présentation des caractéristiques économiques du SINE depuis le début de la traite doit éclairer les relations entre population, systèmes agraires et systèmes de productions ; afin de tester la valeur des hypothèses souvent avancées pour expliquer le développement des mouvements migratoires (pression démographique accompagnée de crises de production entraînant la migration).

Les cartes et tableaux traiteront des sujets suivants :

- la répartition des points de traite et des escales, avec les dates de création et leur aire d'influence (1914-1935).
- l'activité des centres économiques et les chiffres de commercialisation pour les escales à partir des années 1930 où les séries statistiques détaillées apparaissent. Cette carte sera établie à partir des rapports administratifs et des renseignements de la tradition.
- la carte des "seccos" et de leur aire de rayonnement, après l'indépendance (après 1962). Les chiffres de commercialisation mais aussi les nombreuses autres données disponibles afin de montrer notamment la nature et l'importance des crises de production et de subsistance.
- la carte des communautés rurales sera combinée avec celle des marchés hebdomadaires. Pour ces marchés on tient compte de la date de création et de la zone d'attraction, et on notera que le déclin presque total des escales de la période coloniale a été suivi d'une période creuse avant la mise en place du réseau des marchés hebdomadaires dont le rôle économique est très important.

Les recherches en cours sur ces thèmes ont pour objet d'éclairer les modalités d'une évolution dépendante de la conjoncture internationale et nationale, confrontée localement à la croissance démographique, aux contraintes climatiques... et fondée sur la dynamique d'un système agricole dont la spécificité a été reconnue.

## CHAPITRE II EVOLUTION DU PEUPEMENT SERER

Les travaux des historiens et des démographes dans le SINE permettent de reconstituer avec une rare précision l'évolution du peuplement SERER et sa dynamique actuelle.

L'information disponible est complétée par des relevés généalogiques, des observations dans les zones d'immigration et un recensement dans le secteur des Terres Neuves.

Les recherches en démographie historique (C. BECKER) délimitent les aires du peuplement ancien, retracent les migrations contemporaines et l'extension des terroirs qui les accompagnent.

L'observation démographique, continue depuis 1962, d'un secteur de la zone la plus peuplée du Sine (P. CANTRELLE, puis M. GARENNE), nous fournit une analyse significative, d'une précision et d'une durée exceptionnelles, de l'évolution récente de la population de notre zone d'étude du SINE. La croissance démographique, les déclenchements et transformations des flux migratoires, les migrations saisonnières et permanentes sont restitués sur un quart de siècle. Il y a là une information fondamentale. Cette connaissance de l'évolution de la force de travail introduit l'analyse de la transformation des systèmes de production.

Un recensement effectué en mai juin 87 dans leur principale zone d'implantation rurale dans les Terres Neuves (M. GARENNE, J.P. DUBOIS, J. LOMBARD) complètent le dossier "population, activités" en zone rurale.

La reconstitution de généalogies (G. PONTIE, A. LERICOLLAIS), l'analyse particulière des migrations des jeunes filles, (B. GUIGOU). Une étude sur l'implantation en ville des Sérèr originaires de cette zone (A.B. DIOP, A.S. FALL) doivent préciser les modalités de l'émigration et caractériser la nature et la fonction des réseaux migratoires.

### A - EXTENSION TERRITORIALE CONTEMPORAINE (Ch. BECKER)

Les caractéristiques démographiques de l'ancien SINE diffèrent profondément de celles des régions voisines. A partir des renseignements disponibles pour les époques anciennes (traditions villageoises) et le 20<sup>e</sup> siècle (données statistiques diverses dont la valeur est certaine), l'évolution des peuplements est reconstituée. Les nuances régionales apparaissent en analysant les renseignements au niveau des circonscriptions (régions, départements, arrondissements, cantons coloniaux, communautés rurales, villages).

Il apparaît nettement que l'ancien SINE aux densités fortes dès le début de la période coloniale, a connu les taux d'accroissement les plus faibles et de migration les plus forts : mais ces évolutions n'ont pas affecté uniformément tout le SINE.

La documentation déjà réunie qui est utilisée concerne surtout l'aspect démographique de la migration, mais aussi ses caractéristiques sociologiques et économiques. D'un point de vue historique, on appréhende différentes situations du peuplement SERER et de celui du SINE en particulier, ainsi que les mouvements migratoires et leur développement notable durant la période coloniale. Nous disposons :

- d'un corpus de traditions orales villageoises, décrivant la fondation des villages et de leurs principaux quartiers, et permettant de situer, avec une précision approximative pour la période précoloniale puis avec une rigueur plus grande, l'évènement de la fondation. Les renseignements (famille des fondateurs, trajet migratoire avant l'arrivée, groupe social d'appartenance, origine des droits fonciers et religieux) permettent de mesurer l'importance des mouvements selon les périodes et de décrire certains de leurs traits sociologiques.

- d'un recensement complet, effectué de 1966 à 1968, portant sur la totalité des concessions rurales SERER. Son exploitation a permis de présenter deux contributions socio-démographiques consacrées aux familles paternelles SERER et à leur répartition par groupe statutaire et par grands pays historiques (SINE, SALOUM, BAWOL, SERER du Nord-Ouest), ainsi qu'aux familles maternelles. En outre, on dispose pour chaque chef de concession de données sur le lieu de naissance et le lieu d'origine, ce qui permet une approche des migrations récentes ou déjà assez anciennes.

- des sources archivistiques, tels que les premiers recensements administratifs de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle, puis de chiffres plus ou moins détaillés durant la période coloniale. De même on dispose de documents cartographiques datant du début de la colonisation et établis à l'occasion des tournées militaires qui ont sillonné le pays.

Les résultats de ces enquêtes et des investigations en archives complétés par des travaux effectués dans le cadre du programme dans les différentes zones d'accueil de migrants SERER, seront présentés sous forme de cartes commentées. On a retenu les thèmes suivants, relatifs au SINE :

a) L'ancienneté du peuplement et des villages dans le Centre-Ouest du SENEGAL. Il est possible de distinguer les très anciens centres de peuplement, les localités créées avant la conquête (soit en gros 17<sup>e</sup> à la fin du 19<sup>e</sup>), les villages fondés après 1890 - en différenciant ceux qui datent d'avant ou d'après 1918.

b) La situation du peuplement au début de la colonisation et les anciennes subdivisions socio-politiques. On peut caractériser la situation du peuplement au début de la période coloniale, qui est marquée par une concentration au coeur des anciens royaumes et par de véritables "no-man's land" frontaliers.

Ces zones limitrophes seront réoccupées à l'époque coloniale, par des migrants SERER du SINE en grande partie, mais aussi par des originaires d'autres pays SERER et surtout par des paysans wolof venus du Nord du SENEGAL.

c) Les migrations SERER provenant du SINE à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle. On différenciera les centres de dispersion principaux et les axes de dispersion, en tenant également compte de l'ancienneté de la migration. Ainsi, on distinguera les expansions des villages-centres avec mise en exploitation des terres du village, puis la phase de migrations aux confins du SINE les mouvements organisés vers KAFFRINE dans les années 1930, les migrations péri-urbaines autour de KAOLACK dans les années 1950, les migrations encadrées par la Société des Terres Neuves durant les années 1970 et celles suscitées par cette opération.

d) L'évolution des densités démographiques du SINE depuis 1900. Le commentaire soulignera la forte occupation de grandes parties du SINE dès le début du 20<sup>e</sup> siècle et l'accroissement relativement faible de la population dans les villages mêmes, donc l'importance des migrations. Par rapport à tous les départements du SINE-SALOUM, la croissance du département de FATICK a été la plus faible entre 1900 et 1976.

## B - LES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES dans les secteurs de NIAKHAR et NGAYOKHEM (1963-1985, M. GARENNE).

### 1. SOURCE DES DONNEES : L'ENQUETE DEMOGRAPHIQUE ANNUELLE

L'enquête démographique assurant le suivi de la population se déroule chaque année au début de la saison sèche. Au cours de cette enquête :

- on appelle nominalement tous les résidents au passage précédent ; on enregistre les départs et les décès.
- on demande pour chaque femme les nouvelles naissances.
- on demande les nouveaux résidents venus s'installer.
- pour chaque changement de résidence on demande la date (mois et année), le lieu d'origine ou de destination ainsi que le motif.

On considère comme changement de résidence tous les cas de changements de résidence définitifs, tels qu'ils sont déclarés par la famille ainsi que toutes les absences ayant duré plus de six mois ou l'hivernage. Puisque l'enquête se déroule au début de la saison sèche on compte donc comme émigré toute personne partie depuis avant l'hivernage et comme absente toute personne absente depuis la fin de l'hivernage seulement.

On a donc une bonne estimation :

- des migrations définitives
- des migrations saisonnières de saison sèche (norane)

Par contre les migrations saisonnières d'hivernage ne sont pas comptées dès lors que la personne est revenue au moment de l'enquête (navétane).

## 2. LES POPULATIONS SUIVIES

L'enquête a été conduite toujours dans la même région : la partie nord ouest de l'ancienne région du SINE-SALOUM, actuellement région de FATIK. Cependant elle a porté à différentes époques sur différents villages :

- décembre 1962 - janvier 1966 : arrondissement de NIAKHAR (35000 p)
- janvier 1966 - mars 1983 : secco de NGAYOKHEM (5000 p)
- mars 1983 - juillet 1987 : communauté rurale de NGAYOKHEM + nord de la communauté rurale de DIARER (25000 p)

Les 8 villages du secco de NGAYOKHEM ont donc été suivis de décembre 1962 jusqu'à nos jours.

## 3. PRINCIPAUX MOUVEMENTS DEMOGRAPHIQUES

Les principaux mouvements démographiques concernant la zone d'étude sont résumés dans le tableau ci-dessous. Les taux de natalité, de mortalité et de migrations apparaissent tous très forts si on les compare aux valeurs internationales. Au cours de la dernière période 1983-1985, le taux d'accroissement naturel de 27/1000 (51 pour la natalité - 24 pour la mortalité) est contrebalancé en partie par un bilan migratoire négatif de la zone d'étude (33-42 = -9/1000). La croissance de la population reste donc très forte eu égard aux faibles ressources du pays SERER : 18/1000 d'accroissement annuel de la population, soit un doublement en 39 ans environ. Cet accroissement de la population a considérablement augmenté depuis les années 60, date à laquelle les premières données sont disponibles. L'accroissement naturel a été multiplié par 2.5 en 20 ans et l'accroissement de la population a doublé, malgré un triplement du déficit de la balance migratoire : la population double maintenant deux fois plus rapidement (tous les 39 ans) que dans les années 60 (tous les 77 ans). Si le mouvement naturel a suivi une évolution assez régulière (baisse notable de la mortalité et léger accroissement de la natalité) il faut remarquer qu'au cours de la période 1972-1981 le bilan migratoire a été fortement négatif (-18/1000). Le rôle de la sécheresse et de la migration vers les Terres Neuves reste à analyser pour expliquer cet accroissement des migrations.

| taux / 1000              | 1969-1971 | 1972-1981 | 1983-1985 |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Natalité                 | 47        | 50        | 51        |
| Mortalité                | 35        | 27        | 24        |
| Solde migratoire         | -3        | -18       | - 9       |
| Accroissement naturel    | 11        | 23        | 27        |
| Accroissement population | 9         | 5         | 18        |

#### 4. CARACTERISTIQUES DES MIGRATIONS AU COURS DE LA PERIODE 83-85

Les migrations sont très intenses dans la zone d'enquête. Les mouvements migratoires les plus importants concernent les moins de 35 ans (tableau 1). Quatre catégories de personnes sont surtout touchées : les femmes en âge de se marier (15-29 ans), les jeunes filles avant le mariage (8-19 ans), les jeunes hommes en âge de travailler (20-34 ans) et les enfants qui migrent avec leurs parents. Les mouvements migratoires les plus importants se font à l'intérieur de la zone d'enquête et vers les villages environnants (tableau 2). Puis viennent DAKAR, les régions rurales où la terre est disponible (Terres Neuves), Saloum) et dans une moindre mesure les petites villes des environs. L'essentiel de l'exode rural se fait au profit de Dakar (48.2 % du solde négatif des migrations). Les motifs de migration les plus fréquents sont les motifs familiaux et matrimoniaux. Par contre l'exode rural est essentiellement lié aux emplois en milieu urbain.

#### 5. MIGRATIONS SAISONNIERES

Les migrations saisonnières ne sont connues qu'à partir des absences à la date du passage en début de saison sèche. La proportion de personnes absentes à la date du recensement, c'est à dire n'ayant pas passé la nuit précédente dans la concession, est aussi très élevée : 10.3 % pour les deux sexes réunis. Cette proportion est au total équivalente pour chaque sexe, mais très différente selon l'âge. Le recensement ayant été effectué en saison sèche, les absences sont essentiellement liées aux travaux saisonniers que les résidents effectuent en dehors des villages, le plus souvent à Dakar ou dans une des villes de la région. Si la proportion d'absents est relativement faible parmi les enfants et les personnes âgées elle est extrêmement élevée chez les adolescentes (30.6 % à 10-14 ans) et chez les jeunes hommes (28.3 % à 20-24 ans). Les jeunes filles sont en général envoyées comme bonnes à Dakar et les jeunes hommes comme travailleurs saisonniers.

#### 6. CONCLUSIONS

Les principales caractéristiques de la démographie de la population de la zone d'étude apparaissent celles d'une population à fortes fécondité, mortalité et migration.

Les taux de migrations sont très élevés. Sans parler des absences temporaires, les migrations définitives touchent surtout les jeunes filles, d'abord pour le travail (bonnes), puis pour le mariage, les jeunes hommes qui partent chercher du travail ailleurs et les enfants partant avec leurs parents. Le solde migratoire est négatif (-9/1000). Les migrations se font surtout au profit de la capitale (Dakar).

- Le taux de croissance de la population reste fort malgré le bilan négatif des migrations : 18/1000, soit deux fois plus que dans les années 60, ce qui signifie un accroissement considérable de la pression sur la terre, déjà forte à cette époque et une pression sur le revenu par capita des paysans serer.

Tableau 1 : Migrations selon le sexe et l'âge, Niakhar 1983-1985.

| âge<br>en<br>années | immigrants |      |      | émigrants |      |      | solde |
|---------------------|------------|------|------|-----------|------|------|-------|
|                     | SM         | SF   | 2S   | SM        | SF   | 2S   | 2S    |
| 0-4                 | 357        | 448  | 805  | 421       | 481  | 902  | -97   |
| 5-9                 | 158        | 213  | 371  | 211       | 273  | 484  | -113  |
| 10-14               | 91         | 144  | 235  | 126       | 315  | 441  | -206  |
| 15-19               | 69         | 446  | 515  | 140       | 505  | 645  | -130  |
| 20-24               | 89         | 288  | 377  | 234       | 329  | 563  | -186  |
| 25-29               | 119        | 173  | 292  | 199       | 213  | 412  | -120  |
| 30-34               | 76         | 70   | 146  | 105       | 112  | 217  | -71   |
| 35-39               | 40         | 76   | 116  | 53        | 76   | 129  | -13   |
| 40-44               | 38         | 44   | 82   | 52        | 43   | 95   | -13   |
| 45-49               | 31         | 44   | 75   | 32        | 47   | 79   | - 4   |
| 50-54               | 28         | 33   | 61   | 28        | 39   | 67   | - 6   |
| 55-59               | 15         | 26   | 41   | 17        | 32   | 49   | - 8   |
| 60-64               | 11         | 29   | 40   | 9         | 25   | 34   | 6     |
| 65-69               | 10         | 19   | 29   | 9         | 18   | 27   | 2     |
| 70-74               | 5          | 17   | 22   | 4         | 19   | 23   | - 1   |
| 75-79               | 5          | 2    | 7    | 4         | 8    | 12   | - 5   |
| 80+                 | 13         | 17   | 30   | 4         | 20   | 24   | 6     |
| ensemble            | 1155       | 2089 | 3244 | 1648      | 2555 | 4203 | -959  |

Tableau 2 : Migrations selon le sexe, l'âge et le lieu d'origine ou de destination, Niakhar 1983-1985.

| Lieux<br>d'origine ou<br>destination | immigrants |     |      | émigrants |      |      | solde |
|--------------------------------------|------------|-----|------|-----------|------|------|-------|
|                                      | SM         | SF  | 2S   | SM        | SF   | 2S   | 2S    |
| 0 - 14 ans                           |            |     |      |           |      |      |       |
| Zone                                 | 285        | 340 | 625  | 281       | 339  | 620  | 5     |
| Ardt proche                          | 79         | 120 | 199  | 149       | 170  | 319  | -120  |
| Villes                               | 40         | 47  | 87   | 71        | 94   | 165  | - 78  |
| Dakar                                | 80         | 120 | 200  | 79        | 289  | 368  | -168  |
| Saloum+TN                            | 80         | 106 | 186  | 111       | 106  | 217  | - 31  |
| Autres+NSP                           | 42         | 72  | 114  | 67        | 71   | 138  | - 24  |
| Ensemble                             | 606        | 805 | 1411 | 758       | 1069 | 1827 | -416  |

| 15 - 49 ans |      |      |      |      |      |      |      |
|-------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Zone        | 158  | 514  | 672  | 158  | 514  | 672  | 0    |
| Ardt proche | 38   | 207  | 245  | 61   | 235  | 296  | - 51 |
| Villes      | 34   | 60   | 94   | 82   | 81   | 163  | - 69 |
| Dakar       | 92   | 175  | 267  | 257  | 309  | 566  | -299 |
| Saloum+TN   | 91   | 106  | 197  | 155  | 114  | 269  | - 72 |
| Autres+NSP  | 49   | 79   | 128  | 102  | 72   | 174  | - 46 |
| Ensemble    | 462  | 1141 | 1603 | 815  | 1325 | 2140 | -537 |
| 50 + ans    |      |      |      |      |      |      |      |
| Zone        | 36   | 84   | 120  | 35   | 84   | 119  | 1    |
| Ardt proche | 10   | 19   | 29   | 12   | 31   | 43   | - 14 |
| Villes      | 5    | 6    | 11   | 5    | 14   | 19   | - 8  |
| Dakar       | 9    | 4    | 13   | 3    | 5    | 8    | 5    |
| Saloum=TN   | 22   | 19   | 41   | 15   | 12   | 27   | 14   |
| Autres+NSP  | 5    | 11   | 16   | 5    | 15   | 20   | - 4  |
| Ensemble    | 87   | 143  | 230  | 75   | 161  | 236  | - 6  |
| Total       | 1155 | 2089 | 3244 | 1648 | 2555 | 4203 | -959 |

Tableau 3 : Migrations selon le sexe, l'âge et le motif, Niakhar 1983-1985

| Motif          | immigrants |      |      | émigrants |      |      | solde |
|----------------|------------|------|------|-----------|------|------|-------|
|                | SM         | SF   | 2S   | SM        | SF   | 2S   | 2S    |
| 0 - 14 ans     |            |      |      |           |      |      |       |
| Matrimonial    | 11         | 64   | 75   | 12        | 58   | 70   | 5     |
| Travail, école | 25         | 18   | 43   | 48        | 195  | 243  | -200  |
| Famille        | 365        | 435  | 800  | 486       | 527  | 1013 | -213  |
| Enfant confié  | 149        | 235  | 384  | 143       | 212  | 355  | 29    |
| Autres+NSP     | 56         | 53   | 109  | 69        | 77   | 146  | - 37  |
| Ensemble       | 606        | 805  | 1411 | 758       | 1069 | 1827 | -416  |
| 15 - 49 ans    |            |      |      |           |      |      |       |
| Matrimonial    | 23         | 639  | 662  | 6         | 665  | 671  | - 9   |
| Travail, école | 110        | 48   | 158  | 486       | 223  | 709  | -551  |
| Famille        | 262        | 387  | 649  | 173       | 316  | 489  | 160   |
| Enfant confié  | 5          | 10   | 15   | 8         | 13   | 21   | - 6   |
| Autres+NSP     | 62         | 57   | 119  | 142       | 108  | 250  | -131  |
| Ensemble       | 462        | 1141 | 1603 | 815       | 1325 | 2140 | -537  |

## 50 ans et +

|                |      |      |      |      |      |      |      |
|----------------|------|------|------|------|------|------|------|
| Matrimonial    | 4    | 19   | 23   | 1    | 25   | 26   | - 3  |
| Travail, école | 10   | 1    | 11   | 20   | 6    | 26   | - 15 |
| Famille        | 59   | 96   | 155  | 30   | 97   | 127  | 28   |
| Enfant confié  | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| Autres+NSP     | 14   | 27   | 41   | 24   | 33   | 57   | - 16 |
| Ensemble       | 87   | 143  | 230  | 75   | 161  | 236  | - 6  |
| Total          | 1155 | 2089 | 3244 | 1648 | 2555 | 4203 | -959 |

Tableau 4 : Absences à la date du recensement selon le sexe et l'âge, recensement de la zone d'extension, Toucar-Dichine 1983.

| âge      | sexe masculin |         |        | sexe féminin |         |       |
|----------|---------------|---------|--------|--------------|---------|-------|
|          | présents      | absents | % abs. | présents     | absents | % abs |
| 0-4      | 1611          | 64      | 4.1    | 1611         | 86      | 5.1   |
| 5-9      | 1309          | 32      | 2.4    | 1217         | 47      | 3.7   |
| 10-14    | 891           | 56      | 5.9    | 582          | 257     | 30.6  |
| 15-19    | 605           | 136     | 18.4   | 564          | 213     | 27.4  |
| 20-24    | 514           | 203     | 28.3   | 654          | 117     | 15.2  |
| 25-29    | 459           | 152     | 24.9   | 578          | 60      | 9.4   |
| 30-44    | 967           | 166     | 14.7   | 1138         | 75      | 6.1   |
| 45-59    | 743           | 48      | 6.1    | 942          | 35      | 3.6   |
| 60-74    | 479           | 34      | 6.6    | 529          | 16      | 2.9   |
| 75+      | 154           | 3       | 1.9    | 206          | 4       | 1.9   |
| Ensemble | 7732          | 899     | 10.4   | 8021         | 910     | 10.2  |

\* Absent au cours de la nuit précédent la visite, ou parti sans intention de retour avant la nuit.

Tableau 5 : Absences des jeunes filles et des bonnes entre 5 et 25 ans, recensement de la zone d'extension, Toucar-Diohine 1983.

| âge en années | présentes |             | absentes |             | %    | % de bonnes parmi les absentes |
|---------------|-----------|-------------|----------|-------------|------|--------------------------------|
|               | total     | dont bonnes | total    | dont bonnes |      |                                |
| 5-6           | 563       | 0           | 7        | 0           | 1.2  | 0.0                            |
| 7-8           | 492       | 0           | 37       | 5           | 7.0  | 13.5                           |
| 9-10          | 341       | 2           | 62       | 41          | 15.4 | 66.1                           |
| 11-12         | 241       | 5           | 95       | 79          | 28.3 | 83.2                           |
| 13-14         | 162       | 3           | 113      | 90          | 41.1 | 79.6                           |
| 15-16         | 214       | 9           | 110      | 88          | 34.0 | 80.0                           |
| 17-18         | 257       | 10          | 78       | 53          | 23.3 | 67.9                           |
| 19-20         | 236       | 3           | 61       | 28          | 20.5 | 45.9                           |
| 21-22         | 247       | 0           | 46       | 16          | 15.7 | 34.8                           |
| 23-24         | 264       | 1           | 225      | 12          | 11.7 | 34.3                           |
| Ensemble      | 3017      | 33          | 634      | 412         | 17.4 | 65.0                           |

C LES SERER EMIGRES DANS LES TERRES NEUVES; LE RECENSEMENT DE LA ZONE SERER DE KOUMPENTOUM (M. GARENNE, J. LOMBARD, J.P. DUBOIS)

Une étude menée dans les années 1967-69 ( J.P. DUBOIS), rappelait l'historique de l'implantation de SERER dans les "Terres-Neuves de Kaffrine" par l'administration coloniale en 1934-38, et étudiait le mouvement de colonisation, alors très actif, qui progressait vers le nord du département de Kaffrine, et auquel les SERER participaient de façon très significative.

Actuellement, un rapide retour dans cette région a permis de constater la permanence du peuplement SERER dans les anciens villages autour de Boulel, que l'on peut considérer comme une sorte d'annexe du SINE toujours fonctionnelle (bien que les SERER y soient en minorité parmi les immigrants Wolof). En revanche, le mouvement pionnier alors observé au-delà de cette zone, semble aujourd'hui à peu près tari. Beaucoup de SERER, qui alors s'installaient sur de nouveaux défrichements, sont repartis. Les années de grave sécheresse qui ont sévi dans cette région sont en partie responsables de cette désaffection, et par ailleurs, l'attrait exercé par le développement de l'opération des Terres Neuves de Koumpentoum a drainé l'essentiel des migrants SERER vers cette zone plus favorable, où les réussites étaient nettement plus sûres.

## 1 \_ RAPPEL HISTORIQUE DU "PROJET TERRES NEUVES DE KOUMPENTOUM"

Ce projet financé par la Banque Mondiale avait pour but d'expérimenter la politique de décongestion des zones les plus peuplées du bassin arachidier, par l'ouverture de nouvelles terres propices à la colonisation agricole. Il s'adressait en priorité à l'ethnie SERER, la situation dans les vieux terroirs du SINE étant reconnue comme la plus critique. (On notera à cet égard la similitude, dans les motifs et dans les objectifs, avec l'opération de déplacement des SERER du SINE dans les "Terres Neuves de Kaffrine", menée par l'administration coloniale dans les années 1934-38).

La phase 1, dite "pilote", concernait la création de six nouveaux villages de 50 familles, dans un périmètre délimité au Sud de Koumpentoum, sur des sites préalablement reconnus par une prospection pédologique. L'installation des 300 familles a été réalisée de 1972 à 1974. Pendant cette période, une étude d'accompagnement était confiée à l'ORSTOM ; elle s'est achevée avec la campagne agricole 1974-75.

Il était envisagé, à l'issue de cette expérience qui fut considérée à juste titre comme réussie (malgré des imperfections sur le plan agronomique), de développer une colonisation à grande échelle au Sénégal Oriental. En raison des investissements excessifs que de tels projets auraient nécessité (et par la suite ils furent abandonnés...), il fut décidé de poursuivre l'occupation de la zone de Koumpentoum, en tentant de réduire le coût d'installation des migrants. Ainsi fut mis en oeuvre le projet "Terres Neuves 2", qui de 1976 à 1979 installa 450 familles dans neuf nouveaux villages, plus 150 autres familles dans certains des villages autochtones de la zone, de façon à tester un autre modèle d'installation des colons.

C'est donc un total de 900 familles qui avaient été recrutées, transportées et installées sur des lots de 10 hectares par la Société des Terres Neuves, créée à cet effet. La phase migratoire était alors achevée. Restait l'encadrement, qui fut transféré à la SODEFITEX en 1981 pour le Projet 1, et en 1984 pour le Projet 2. Finalement, dans le contexte de la Nouvelle Politique Agricole du Sénégal, la STN fut dissoute en 1985.

## 2. QUELQUES REPERES DEMOGRAPHIQUES

A l'origine (en 1972), la population autochtone était très faible: nous avons recensé alors, sur le périmètre défini pour le Projet 1, 250 carrés et 2300 habitants, soit une densité d'environ 4 au km<sup>2</sup>. Les Peul constituaient de loin l'ethnie dominante.

En 1974 (troisième année de la migration), les six villages de colonisation SERER représentaient déjà près de 2000 habitants.

En 1978, un recensement de la STN faisait état de 2240 habitants pour les six premiers villages, 1720 pour sept villages du Projet 2 (les deux derniers n'étaient pas achevés), et 680 installés dans des villages autochtones, soit un total de 4640 personnes (source : Rapport d'évaluation de la Banque Mondiale, juin 1984).

Enfin en 1982, une extrapolation à partir du recensement administratif permettait d'estimer la population immigrée à 3200 habitants attribuables au Projet 1 et 4560 au Projet 2, soit 7760 au total (même source).

On ne dispose pas pour l'instant de données plus précises, mais il apparaît clairement que, même en tenant compte d'un accroissement vraisemblablement substantiel des populations d'autres origines, les SERER constituent désormais l'élément le plus important de la population des Terres Neuves de ce secteur.

### 3. INTERET D'UNE ENQUETE DEMOGRAPHIQUE

A notre retour aux Terres Neuves après plus de dix ans, il nous est apparu dès les premières enquêtes :

- que l'implantation des villages de colonisation était globalement réussie, mais que certains s'étaient considérablement développés alors que d'autres étaient stagnants ;

- que les migrants SERER avaient continué à s'installer, spontanément, dans un nombre croissant de villages autochtones (mais aussi que certaines tentatives d'installation avaient échoué) ;

- que les mouvements étaient très actifs dans les deux sens : retours vers le SINE non négligeables, mais largement compensés par de nouvelles arrivées ;

- que la mobilité locale était très forte : nombreux déplacements d'un village à l'autre à l'intérieur de la zone.

Il est clair qu'avec le retrait des structures d'encadrement de la migration, sont apparus de nouveaux comportements spontanés (en particulier, les échanges ou ventes des lots de culture attribués par la STN). Des stratégies individuelles peuvent maintenant s'exercer en dehors de toutes contraintes (la seule procédure à respecter pour les nouvelles installations est comme partout ailleurs, l'agrément du Conseil de la Communauté Rurale). On en retire l'impression que les SERER se sont parfaitement adaptés aux conditions de ce nouveau milieu, qu'ils l'ont intégré dans leur espace de vie traditionnel. Ayant rapidement surmonté le "stress" du dirigisme de l'opération dans ses débuts, ils gèrent maintenant en toute indépendance les possibilités offertes par la migration, tout en conservant une cohésion familiale très forte dans les terroirs d'origine.

L'intérêt de préciser ces données et ces impressions apparaît donc comme primordial, à la fois pour notre programme sur l'évolution des systèmes agraires sérère et pour l'équipe de démographie qui enquête depuis de nombreuses années dans un des secteurs les plus peuplés du SINE (région de Ngayokhém). Il a été décidé conjointement de procéder à un recensement exhaustif des SERER installés dans les Terres Neuves, permettant une approche précise du phénomène migratoire.

### 4. OBJECTIFS ET METHODE DE L'ENQUETE

Aux objectifs d'ordre purement démographique (données habituelles tirées d'un recensement) s'ajoutent des questions particulières concernant la migration. Les résultats attendus peuvent être répertoriés de la façon suivante :

- Effectif actuel de la population serer installée dans les Terres Neuves et principales structures démographiques d'ensemble : taille des ménages, répartition par sexe et âge, nuptialité et natalité... Ces données de structure seront comparées avec celles de la zone de départ.

- Approche de la dynamique de la migration : lieux d'origine des migrants, ancienneté et conditions de l'installation aux Terres Neuves, mobilité (retours au pays et changements de résidence dans la zone), estimation des flux de travailleurs saisonniers (mouvement des navétanes).

- Etude de certains éléments du changement économique et social : niveau d'instruction des migrants et surtout de leurs enfants, importance des activités secondaires, équipement agricole des exploitations, possession de troupeaux de bovins, qualité de l'habitat. La comparaison de ces données avec celles de la zone de départ peut se révéler intéressante.

- Importance des relations avec la zone de départ : fréquence et motifs des visites à la famille, échanges matrimoniaux entre les villages d'origine et les Terres Neuves, échanges d'enfants confiés...

Il était prévu d'ajouter un volet sur l'état de santé des enfants ; on y a finalement renoncé pour ne pas alourdir l'enquête. Cet aspect particulièrement intéressant à comparer avec les enquêtes effectuées dans le SINE, pourrait être abordé ultérieurement sous la forme d'un sondage.

La préparation de l'enquête a eu lieu en mars-avril. Elle a consisté à établir la liste nominative de tous les chefs de carré dans les villages de la zone considérée. Il a été inventorié 1608 carrés, répartis dans 38 villages. Sur ce total, on a dénombré 1029 carrés SERER, dont 339 dans les six premiers villages de colonisation (Projet 1), 429 dans les villages n°7 à 15 (Projet 2), et 261 installés dans 14 villages autochtones. Dans tous les villages où l'on trouve des SERER, un plan était établi avec repérage nominatif de tous les carrés SERER.

Sur la base de cette information, il a été décidé de recenser tous les villages de colonisation exhaustivement (y compris les non-SERER qui peuvent s'y trouver), et uniquement les SERER dans les autres villages.

Le recensement s'est déroulé en mai-juin 1987. Le questionnaire comprenait deux fiches :

- une fiche collective, comportant la liste des résidents dans chaque cuisine (à la différence du SINE, il est assez rare qu'il y ait plusieurs cuisines dans le carré), classés par ménages et selon la parenté, avec tous les renseignements individuels nécessaires. Il s'y ajoutait une série de questions sur l'historique du carré depuis sa fondation, l'itinéraire migratoire des chefs de cuisine actuels, l'équipement de l'exploitation. Compte tenu de la date de l'enquête, avant le début de la campagne agricole, il était demandé d'identifier les navétanes venus pour la campagne précédente.

- une fiche femme, pour toutes les femmes de plus de 15 ans, avec l'histoire complète des maternités, permettant de préciser les âges et le devenir des enfants.

Pour les nombreux Peul Fouta installés dans les carrés SERER (ce sont le plus souvent des charbonniers), ces questions non pertinentes dans leur cas étaient supprimées et l'on se contentait de recenser les résidents.

La saisie des données se fait à Dakar, et les premiers traitements informatiques devraient être disponibles à la fin de l'année. Des vérifications sur le terrain s'avèreront peut-être nécessaires, en fonction de la qualité des résultats obtenus.

## CHAPITRE III

### EVOLUTION DES SYSTEMES AGRAIRES

L'évolution des systèmes agraires sérèr est liée à ces dynamiques du peuplement : à la densification de la population dans le SINE et à l'expansion géographique de l'ethnie. Nous avons à rappeler la transformation ancienne des terroirs, la mise en exploitation des plus récents à la périphérie du SINE et dans les Terres Neuves, en prêtant attention à l'aménagement et à l'utilisation de l'espace agraire, à la gestion foncière, aux techniques d'exploitation, aux cultures dominantes, aux résultats enfin.

Quelles évolutions des systèmes agraires accompagnent cette densification et ces extensions de l'aire de peuplement ? Quelles similitudes, quelles différences, quelles complémentarités peut-on observer entre les terroirs anciens et les plus récents ?

Nous disposons d'informations anciennes précises sur le terroir de SOB dans le SINE, suivi de 1965 à 1969, et qui comptait 70 exploitations agricoles (A. LERICOLLAIS). Des fractions de terroirs et des échantillons d'exploitations agricoles ont été observés plus tard dans les Terres Neuves ; dans la zone de KAFFRINE 1968-69 (J.P. DUBOIS) puis dans celle de KOUMPENTOUM de 1972 à 1975 (J.P. DUBOIS, P. MILLEVILLE, P.X. TRINCAZ).

L'observation et les enquêtes mises en place depuis le début de 1986 se situent sur ces terrains mais ne reproduisent pas simplement le dispositif ancien. Le niveau du terroir villageois n'est pas autant privilégié ; l'enquête reconnaît d'autres niveaux d'investigation, de la "placette" à la Communauté Rurale. Aux enquêtes lourdes du genre budgets familiaux, temps de travaux... sont préférés des relevés spécifiques plus légers et conçus en fonction d'objectifs précis : suivi des attelages, des transactions de produits agricoles... Le dispositif d'enquête est donc diversifié et orienté en vue de la production de documents et d'information définies.

#### A - LES METHODES D'ENQUETE ET DE SUIVI

Pour mettre en évidence les facteurs qui interfèrent dans l'élaboration des rendements les agronomes délimitent et suivent des placettes.

Celles qui sont observées à SOB en 1986 (Ph. CATTAN) et pendant l'hivernage 1987 (P. GARIN, A. THIAM) couvrent cinq lignes semées, sur 10 m de longueur. Chaque placette se caractérise par son écologie (sols, pente...) ses antécédents (cultures, fumures...) son utilisation présente, les interventions qui s'y succèdent, le rendement que l'on y obtient. Les placettes sont aussi des lieux d'expérimentation, les hypothèses issues du premier diagnostic sont testées en isolant les facteurs jugés primordiaux : variété, date de semis, fumure...

Ainsi en 1986 les rendements sur les placettes d'arachide apparaissent élevés (1400 kg gousses/ha) compte tenu de la pluviométrie (moins de 400 mm) et de l'absence de toute fumure minérale depuis 1982. La nutrition potassique semble suffisante tandis que des compléments en soufre et en phosphates sont nécessaires. Les variétés apparaissent bien adaptées ... En 1987 l'échantillonnage se fait en fonction des sols, de la fumure organique, de la morpho-dynamique superficielle, de la présence d'*Acacia albida* (les rendements de mil sont mesurés à différentes distances du tronc). Les placettes sont situées dans des parcelles d'exploitations faisant l'objet d'un suivi.

A SOB, 18 exploitations agricoles et 40 dans quatre villages des Terres Neuves sont suivies depuis le début de 1986. Les personnes avec leurs statuts, âges... sont répertoriées. L'équipement, le cheptel de trait, les troupeaux sont inventoriés. Les modes d'accès à la terre des différents membres sont analysés, puis on s'intéresse à l'organisation des chantiers de production au niveau de chaque parcelle, à la gestion du cheptel de trait et du matériel, à la conduite de l'élevage extensif...

Certaines informations sont collectées sur la totalité du terroir villageois à SOB, à NGAYOKHEM-Centre et à KALOM dans le SINE, à DIAGLE-SINE dans les Terres Neuves. L'habitat et le parcellaire sont levés en utilisant les photos aériennes. Des observations simples nécessitant deux ou trois passages au cours du cycle agricole sont collectées sur toutes les parcelles. Cette information "couvrante" se prête à une exploitation cartographique :

- aménagement et couvert arboré
- tenure foncière
- utilisation du sol, rotations
- fumures,
- productions...

peuvent être ainsi présentées à cette échelle.

Les niveaux englobants : la communauté rurale, l'arrondissement, l'aire de desserte de la coopérative, du marché... sont délimités à l'aide des photos aériennes et abordés par des enquêtes thématiques : relevé des limites de terroir, repérage de l'habitat, extension des voies de circulation, desserte des points d'eau, de l'infrastructure sanitaire, scolaire.

Cette phase d'inventaire sera complétée en fin de programme par des enquêtes légères dont l'objet sera de valider certains faits observés localement : fréquence de telle variété, accès aux semences, litiges fonciers, itinéraires de transhumance, rôle de l'encadrement...

L'enquête ne prend pas seulement en compte ces quatre niveaux repérables dans l'espace agraire et "emboîtés". Il y a des niveaux intermédiaires ; terroirs lignagers, aires désignées par les toponymes... et surtout des organisations "transverses" allant de l'individu au lignage. Les sous-matrilignages, les classes d'âges, les groupes statutaires sont des niveaux d'organisation qui apparaissent dans les systèmes de production.

Le dispositif d'enquête mis en place au début de 1986 est maintenu et le sera jusqu'à la fin de la saison sèche de 1988. Il a été diversifié et modifié chemin-faisant en fonction de questions nouvelles et d'objectifs jugés prioritaires ou insuffisamment couverts.

## B - LA TRANSFORMATION DES TERROIRS

Dans le SINE le paysage agraire révèle une remarquable permanence de l'habitat ce qui s'accorde avec le faible accroissement de la population locale.

Autre élément permanent, le parcellaire : à 20 ans de distance les limites n'ont pas bougé à SOB. Si l'on pouvait attendre une grande fixité des limites foncières on aurait pu avoir des modifications du parcellaire d'utilisation ; il n'en est rien, le parcellaire levé en 1965 demeure exactement en place. Ce qui varie d'une année à l'autre ce sont les subdivisions des champs en parcelles, quand l'on passe de la culture du mil plus regroupée à celle de l'arachide tout-à-fait individualisée. Cette relative fixité n'implique pas que la gestion foncière soit demeurée immuable. L'analyse de tous les héritages de terres, et de toutes les dévolutions qui ont eu lieu depuis 20 ans montre des changements notables, des tensions et des conflits que les anciens des lignages ne parviennent plus à régler. Cette "altération" de l'ordre ancien survient dans un contexte de pénurie de terre.

L'analyse du paysage agraire révèle immédiatement la régression de la couverture végétale. Le parc d'arbres où domine l'*Acacia albida*, la végétation des bas-fonds, la trame des haies végétales se sont considérablement éclaircis.

Les dénombrements d'arbres, faits champ par champ sur toute l'étendu du terroir, en 1965 et en 1985 confirment les impressions premières de dégradation, de vieillissement, et de non renouvellement du parc arboré; finalement d'un certain abandon.

A titre d'exemple l'évolution du parc à *Acacia albida* de 1965 à 1985 est présentée sur le tableau. Pour les deux années les arbres adultes (SAS) sont distingués des jeunes (NJAS). Les chiffres sont cumulés par secteurs de terroir (8) qui sont le plus souvent des "terroirs lignagers".

| Années     | SAS  |      | NJAS |      | TOTAL |      |
|------------|------|------|------|------|-------|------|
|            | 1965 | 1985 | 1965 | 1985 | 1965  | 1985 |
| Secteurs   |      |      |      |      |       |      |
| JUF        | 845  | 740  | 258  | 24   | 1103  | 764  |
| TIN        | 119  | 112  | 48   | 1    | 167   | 113  |
| SAR        | 365  | 254  | 29   | 0    | 394   | 254  |
| JOP        | 221  | 233  | 82   | 0    | 303   | 233  |
| NDONG      | 1038 | 726  | 274  | 1    | 1312  | 727  |
| TIN-SAR    | 61   | 55   | 41   | 0    | 102   | 55   |
| PINT-A-KOP | 97   | 78   | 15   | 3    | 112   | 81   |
| WAN-SI     | 200  | 268  | 94   | 5    | 294   | 273  |
| TOTAUX     | 2946 | 2466 | 841  | 34   | 3787  | 2500 |

L'interprétation de l'ensemble des relevés soulève des questions de plusieurs ordres.

- durée de vie des arbres qui explique la disparition plus rapide de certaines espèces et le vieillissement prolongé d'autres ?
- réaction en fonction des sols, de la profondeur et de la salinité des nappes ?
- résistance moindre des essences soudaniennes par rapport aux sahéliennes ?
- réactions à l'émondage ?
- reproduction et non reproduction liées à la culture attelée, à la régression des jachères ?
- certaines espèces sont-elles mieux préservées à cause de leurs fonctions ?

La question du devenir du parc est importante pour la conservation des sols et l'amélioration de leur fertilité, pour l'alimentation des personnes et des troupeaux, pour la fourniture d'énergie domestique...

Elle exige que l'analyse soit approfondie et que le problème du non renouvellement du parc soit discuté avec les paysans, les forestiers et les instances de développement.

L'évolution des terroirs des Terres Neuves est toute autre ; les défrichements mécaniques réalisés lors de la création des villages de colonisation ont laissé des bandes de culture quasiment nues (surtout lorsque le défrichement était réalisé à la chaîne).

Par la suite, les défrichements manuels des colons, étalés sur plusieurs années, sont beaucoup moins poussés, et laissent un parc résiduel. Au total, la mise en valeur des terres par l'opération de colonisation se solde par un très net appauvrissement du couvert végétal.

Depuis que la gestion du territoire relève de la Communauté Rurale (qui n'est en place que depuis trois ans), tout nouveau défrichement est soumis à son autorisation. Des règles ont été édictées, interdisant d'abattre les Cordyla (dimb), les Pterocarpus (vène), les Anogeissus et les Prosopis.

L'activité des charbonniers s'exerce en principe dans des périmètres autorisés par les Eaux et Forêts, en dehors des terroirs agricoles. On voit cependant beaucoup de chantiers de coupe clandestins, qui favorisent la poursuite du défrichement pour de nouvelles mises en culture et qui mettent à mal les brise-vents.

Finalement le schéma initial d'aménagement des terres a été plus ou moins dénaturé. Les "brise-vents" ont le plus souvent disparu, les superficies défrichées ont très largement dépassé la taille des lots piquetés, des blocs de culture ont été ouverts hors des périmètres de défrichement prévus. Il est néanmoins remarquable de constater que les agriculteurs, dans leur grande majorité, continuent de respecter un déplacement global des cultures par "bandes". Ce maintien apparaît en partie dû aux problèmes de gardiennage que poserait une parcelle d'une culture (souma ou arachide) isolée dans un bloc cultivé globalement de l'autre espèce.

Si la terre était très disponible au départ, des signes de saturation se manifestent dans certains villages, tels que DIAGLE-SINE, où le terroir défriché et utilisé jouxte celui des villages périphériques. On continue pourtant à observer une grande libéralité dans les prêts de terre, pratiqués sans contre-parties conséquentes. Des ventes de terres ont pourtant lieu, avec des prix de transaction extrêmement variables.

Dans un contexte de saturation progressive du domaine cultivable d'une part, de forte fluctuation interannuelle de la force de travail d'autre part, la possibilité de disposer d'une assise foncière importante constitue un élément de sécurité appréciable. On peut noter que 20 % environ de lots originels ont changé de titulaires. Les "repreneurs" de terres étant de nouveaux chefs d'exploitation (venus du SINE), ou les chefs d'exploitation déjà installés sur les Terres Neuves et changeant de village, ou des sourga accédant au statut de Yal Ngak, ou des chefs d'unité de production cherchant (par l'intermédiaire de l'installation d'un fils par exemple) à doubler leur domaine foncier.

### C. EVOLUTION DES SYSTEMES DE CULTURE

Dans le SINE l'observation de la campagne agricole de 1986 à SOB à NGAYOKHEM et à KALOM fait apparaître des changements importants par rapport aux observations faites à SOB de 1965 à 1969.

On constate notamment :

- La simplification des systèmes de cultures.
  - . Il n'y a plus que du mil hatif (Souna), les sorghos ont fortement régressé. Le haricot n'est plus cultivé dans la couronne centrale comme culture associée du souna.
  - . La jachère a disparu, elle n'apparaît plus que sous forme d'abandon momentané de la culture dans des parties de parcelles.
  - . Par conséquent les rotations culturales se réduisent pour l'essentiel à deux :
    - Souna en continu dans l'aire centrale
    - Alternance souna-arachide sur la plus grande partie du terroir.
  
- La culture atelée est générale autant pour les semis, les sarclages et les déterrages, ce qui n'était pas le cas en 1965.
  
- La fumure animale a régressé du fait des transhumances prolongées des troupeaux.
  
- Le désengagement des services agricoles se traduit par diverses perturbations ; mauvais approvisionnement en semences d'arachide, manque d'intrants , disparition de l'engrais, maintenance et renouvellement insuffisants du matériel agricole.
  
- Apparition de nouvelles pratiques notamment généralisation des récupérations post-récoltes sur les parcelles non seulement des fanes d'arachides et de haricot mais aussi du foin, des tiges de mil. "Privatisation" de la cueillette dans les arbres par l'exploitant de la parcelle.
  
- Plusieurs questions sont en suspens dans l'état actuel de la recherche et du traitement de notre information :
  - . En dépit des régressions des fumures organiques et minérales les rendements ne semblent pas s'être effondrés (sauf si les pluies font défaut). Qu'en est-il de l'évolution de la fertilité des sols ? (Cf. mission M. SEBILLOTTE).
  - . Les effondrements de la production dûs, plusieurs années consécutives, à la rigueur climatique placent-ils dorénavant le SINE dans les régions à agriculture pluviale aléatoire (moyennes pluviométriques de l'ordre de 400 mm ce qui est le cas pour les 20 dernières années) ?

Sur les Terres Neuves, les systèmes de culture ont évolué dans un sens de simplification et d'extensification.

Le nombre des cultures s'est considérablement réduit. Le cotonnier a totalement disparu (résultat prévisible compte tenu de ce qui avait été observé de 1972 à 1974), les céréales à cycle long (sorgho et sanio) ne sont présentes que dans quelques rares parcelles, le maïs (bien que paraissant en expansion) reste essentiellement limité aux champs de case. Plus de 95 % de surfaces cultivées le sont en arachide et en souna. La succession d'années à pluviométrie déficitaire a donc eu, sur les Terres Neuves, le même effet que dans la plupart des zones agricoles situées au nord de la Gambie.

La disparition de la STN, et le désengagement de la SODEFITEX de cette région de Koumpentoun-Maka, n'ont pu que favoriser cette évolution. Les difficultés récentes d'acquisition de semences d'arachide ont par ailleurs été à l'origine en 1986 de mélanges entre la variété tardive (57-313) cultivée depuis longtemps dans cette zone et des variétés plus précoces disponibles dans les seccos. Ces dernières ont été à l'origine de restes en terre tout à fait spectaculaires (dans bien des cas de l'ordre de 300 à 400 kg/ha).

Chose plus surprenante : à de rares exceptions près, la jachère n'est pas encore véritablement insérée dans les successions de cultures, au moins pour des raisons agronomiques. Elle existe pourtant, mais est alors le plus souvent motivée par un manque de main d'oeuvre ou de semences qui empêche le semis de toute la surface disponible. La plupart des agriculteurs juge que les sols ne présentent pas encore de signes suffisamment marqués de "fatigue" pour que la mise en jachère s'impose. Il est néanmoins probable que l'abondance considérable des adventices constatée au cours de la dernière campagne, due avant tout au fractionnement accusé des pluies, a été renforcée par plus de 10 ans de culture continue.

La tendance constatée dès le démarrage de l'opération Terres Neuves (ne retenir que les thèmes s'accommodant de la mise en culture de grandes surfaces) se confirme et s'accuse : le grattage du sol avant semis est une opération réalisée de plus en plus rarement, les boeufs sont souvent jugés trop lents pour participer aux travaux culturaux (leur rôle se limite alors au soulevage de l'arachide), le démarrage du mil tombe en désuétude. Aucun apport d'engrais chimique n'a été constaté, bien que certains agriculteurs affirment qu'ils en épandrait s'ils pouvaient en acheter, malgré son prix élevé. L'adoption, encore très timide, de l'herbicide en culture arachidière, se comprend tout à fait dans ce contexte où la main d'oeuvre représente toujours le facteur rare de la production.

Si une quinzaine d'années de culture ininterrompue ne semble pas avoir posé de problème agronomique grave jusqu'à présent, on ne peut qu'être préoccupé par le caractère extensif des systèmes de culture adoptés. Seul signe encourageant, la fumure animale qui est de plus en plus utilisée bien que ne concernant encore que des surfaces réduites.

#### D - LES SYSTEMES D'ELEVAGE

Lors du retour sur le terrain à Sob et dans les Terres-Neuves en janvier 86, nous sommes frappés par l'omniprésence des troupeaux bovins. Dans le SINE, nous observons les mêmes abattages cérémoniels qu'autrefois, mais aussi de l'embouche, ce qui est nouveau. L'élevage semble s'être maintenu en dépit de la disparition des jachères et des difficultés économiques graves rencontrées par les habitants, qui auraient pu imposer un important "destockage" des troupeaux.

Aux Terres-Neuves l'élevage bovin absent les premières années de colonisation (1973-75) connaissait une expansion considérable. D'emblée il apparaissait que la culture atelée, équine et bovine, s'était développée, que des troupeaux nombreux complétaient l'activité agricole et donnaient lieu à un important commerce.

L'élevage apparaissait comme un secteur d'activité où des changements importants s'étaient opérés, d'où l'intérêt d'observer les modes de gestion des troupeaux et la finalité économique de l'activité.

## 1 LES ACQUIS ANCIENS

Il est bien connu depuis les travaux de P. PELISSIER (1953/1966) que les SERER sont des agro-pasteurs. L'importance et les fonctions du bétail ont été mis en évidence dans les régions de peuplement ancien où cette activité est étroitement associée aux pratiques agricoles.

Dans les années 1965-70, l'inventaire des troupeaux effectué à SOB et étendu aux villages voisins faisait apparaître des effectifs de bovins importants; à Sob, 430 pour les 550 ha. du terroir et les 530 habitants.

L'une des principales fonctions des troupeaux est de fumer les champs, avant la culture du mil. En hivernage les espaces en jachère étaient enclos et les troupeaux y fumaient les champs de leur propriétaire. En saison sèche, les champs précédemment cultivés en arachide et destinés à la culture du mil étaient systématiquement fumés par parcage des troupeaux durant la nuit. Les champs des chefs de cuisine dotés d'un cheptel nombreux bénéficiaient en priorité de cette fumure tandis que les champs exploités par les jeunes hommes, les femmes et les chefs de cuisine sans bétail n'étaient pas fumés. Avec le recul des jachères, des troupeaux aussi nombreux ne pouvaient se maintenir sur le terroir quand les cultures tendaient à couvrir la totalité des champs. Déjà à cette époque, plus de la moitié des troupeaux effectuaient une transhumance d'hivernage vers les terres incultes des rives du SINE et du Saloum du Sud. Cette migration saisonnière du bétail avait l'inconvénient de priver les villageois des laitages et de réduire les superficies fumées sur les terroirs d'origine.

En plus de sa fonction dans le système agraire le bétail capitalisé par les segments de matrilineage et hérités en lignée maternelle joue un rôle essentiel dans la vie sociale. Des fractions entières des troupeaux étaient sacrifiées à l'occasion des grandes funérailles et des circoncisions. Les bovins constituaient l'essentiel des dots versées au père, à l'oncle maternel et à la mère de l'épousée. Les petits ruminants étaient utilisés pour les cérémonies de moindre importance et étaient l'objet de fréquentes transactions.

La saturation du terroir, mise en évidence à SOB en 1965, et aggravée depuis par la croissance démographique, la dégradation du terroir par la sécheresse - cause d'une véritable sahélistation du Sine - avec réductions notables des densités d'arbres à fonction fourragère - apparaissaient comme autant de menaces graves pour l'élevage.

Par ailleurs les autorités administratives dans les années 70 avaient tenté de réduire l'abattage de bétail à l'occasion des cérémonies, considéré comme un grave gaspillage et une survivance archaïque. Ceci aurait dû induire un changement de finalité de l'élevage ; renforcer la commercialisation aux dépens de l'abattage.

## 2 LES PREMIERES ENQUETES EN 1986

Le recensement des troupeaux effectué à SOB au début de 1986 fait apparaître non seulement un maintien des effectifs mais un accroissement sensible. Le cheptel est de 535 bovins contre 430 en 1965. Il est à noter que cette progression est du même ordre de grandeur que celle de la population elle-même. La structure du troupeau n'a guère évolué, le rapport entre les effectifs de vaches, boeufs, taureaux s'est maintenu. Ce qui ne signifie pas que l'explication du déficit du nombre de mâles par rapport à celui des femelles soit la même en 1986 qu'en 1965. Il est vraisemblable que l'abattage cérémoniel a régressé et que la commercialisation s'est développée.

L'accroissement des effectifs pose immédiatement le problème de la conduite de l'élevage.

Où séjourne le bétail, le terroir étant maintenant totalement exploité en hivernage et fort dégarni tant par la disparition et le non-renouvellement des arbres sur le terroir que par la raréfaction de la strate herbacée, suite à une mise en culture totale. Deux troupeaux demeurent toute l'année à NDIOL (70 kms au Sud) en relation avec des maisons émigrées de SOB. Les autres, à l'exception de quelques vieilles bêtes, de la totalité des ovins et des caprins, les animaux de trait (chevaux et ânes) quittent le terroir dès mars, avril et n'y reviennent qu'après les récoltes en décembre. Cette situation va être caractérisée par des enquêtes complémentaires :

- interprétation des photos aériennes pour repérer tous les espaces "résiduels" abandonnés aux troupeaux.

- évolution du parc arboré, comptage en 1965 par champ et par espèce, refait en 1985. (Cf. étude agronomique) - évaluation du fourrage "aérien".

- suivi des parcelles du terroir, pour les prélèvements post-récolte et leur gestion : fane d'arachide, fane de haricot, tiges de mil, foin (favorisé par le non sarclage du mil en fin de cycle et "fané" systématiquement) tous ces produits étant maintenant récoltés et rassemblés dans des meules près des habitations pour un usage privatif alors qu'il y a 30 ans ils restaient dans les champs et enrichissaient la "vaine pâture" collective.

- mesure systématique des parcelles fumées avec repérage des troupeaux qui séjournent et des exploitants des parcelles.

Depuis le début 1986 l'ensemble des troupeaux de SOB est l'objet d'un suivi "léger" : déplacements saisonniers, modifications de leurs compositions par les transferts de cheptel, les héritages, les naissances et les mortalités, par les achats et les ventes, par l'abattage.

3 - UNE ENQUETE SPECIFIQUE ET ETENDUE DANS LE SINE (entreprise sous la direction de Adama FAYE zootechnicien de l'ISRA).

#### A - L'ENQUETE A LIEU A TROIS NIVEAUX

- A l'échelle de la communauté rurale :
  - . inventaire des troupeaux et leur répartition dans la communauté rurale (par village) ;
  - . inventaire des points d'eau et des parcours résiduels ;
  - . recensement des organisations d'éleveurs ;
- A l'échelle des villages de NGAYOKHEM, KALOM et SOB.
  - . recensements des cheptels villageois et leur répartition par concessions/exploitations ;
  - . identification des zones de transhumances ;
  - . identification des problèmes spécifiques liés notamment à la distance des points d'eau (forages) pour certains villages ;
  - . recensement des emboucheurs et marchands de bétail.
- A l'échelle de 9 concessions (18 exploitations) suivies à SOB :
  - . recensement des cheptels familiaux, localisation, origine et évolution ;
  - . observation des modes de gestion des animaux de trait ;
  - . suivi de l'embouche paysanne ;
  - . suivi de l'élevage porcin.
- Suivi des troupeaux bovins :
  - . taille, composition, appartenance (propriétaires), origine, évolution (éclatement, variations d'effectifs...) ;
  - . carrière des femelles et destination des différents produits ;
  - . pratiques d'élevage : conduite du troupeau en saison sèche, en hivernage. En cas de transhumance période, lieu et conditions d'accueil. Accompagnateur du troupeau, animaux effectuant la transhumance ;
  - . parcage : importance du parcage (superficie parquée), parcelles parquées, rythme de parcage, personnes dont les parcelles bénéficient du parcage, clauses de parcage.

#### B - LES ACTIONS DE RECHERCHE

L'opération ainsi évoquée peut être scindée en plusieurs actions.

##### 1 - Analyse des éléments pastoraux du paysage rural.

Cette action a pour objectif d'identifier en vue de leur mise en relation avec l'importance de l'élevage, des indices comme :

- . les parcours dont les limites sont souvent matérialisées par des haies d'Euphorbes ;
  - . la densité des essences fourragères (arbres comme le Acacia albida)
  - . les points d'eau de saison sèche et d'hivernage ;
  - . la localisation et densité des habitats ;
  - . les superficies des différentes cultures pour l'évaluation des sous-produits utilisables par les animaux.
- 2 - Inventaire du cheptel bovin, des structures d'organisation des éleveurs et des infrastructures de commerce du bétail à l'échelle communautaire.
- Il s'agit de recenser :
- . les troupeaux villageois de la communauté rurale ;
  - . les organisations d'éleveurs (types et niveaux d'organisation, adhérents, modalités d'adhésion, objectifs et fonctionnement...)
  - . les structures de commercialisation internes ou en marge de la communauté rurale.
- 3 - Analyse des systèmes d'élevage villageois.
- . Identification des différents types d'élevage et évaluation de leur importance relative (effectifs, répartition par carré et par exploitation, évolution).
  - . Analyse au niveau des exploitations familiales des modes de formation, de gestion et d'exploitation de différents cheptels (animaux de trait, petits ruminants) ; estimation des sous-produits de cultures.
  - . Etude de l'élevage bovin traditionnel (troupeaux) :
    - description des unités de gestion (taille, composition...);
    - analyse de la productivité et des pratiques d'élevage ;
    - mode de formation et évolution des troupeaux.
- 4 - Enquête rétrospective sur les opérations d'embouche paysanne-suivi et évaluation d'ateliers d'embouche.

#### C - METHODOLOGIE

- 1 - Le repérage des indices évoqués plus haut se fera à partir de photographies aériennes disponibles au niveau de l'ORSTOM. L'aire géographique correspondra à celle de la communauté rurale et plus particulièrement les terroirs des villages de SOB, NGAYOKHEM et KALOM.
- 2 - Les données concernant le recensement des troupeaux de la communauté rurale seront collectées à deux niveaux :
  - au niveau des forages où s'abreuvent les animaux en saison sèche moyennant le paiement par le responsable d'une somme dépendant de l'effectif ;

- au niveau des services d'élevage par le dépouillement des chiffres des campagnes de vaccination.

Pour vérifier la cohérence et la fiabilité des informations quelques éleveurs choisis au hasard sur les listes des forages et des campagnes de vaccination seront enquêtés de façon à remonter à leur effectifs réels pendant les périodes concernées.

Les organisateurs d'éleveurs seront recensées au niveau du C.E.R.P. de la sous-préfecture. Le dynamisme de ces organisations pourra être appréhendé par leurs activités (réalisations, projets). Le recensement des structures de commercialisation du bétail sera également possible avec le concours des services d'élevage.

Toutes ces informations pourront être recueillies par des agents de l'équipe de l'ORSTOM basés à NIAKHAR sous la supervision de la cellule zootechnie de l'équipe systèmes SINE SALOUM.

- 3 - Cette action aura pour terrain les villages de SOB, NGAYOKHEM KALOM.

Elle sera prise en charge par la zootechnicien-système en rapport avec les chercheurs et agents de l'ORSTOM qui se sont déjà investis sur certains aspects de cette étude (suivi d'exploitations sur le plan agricole, recensement de cheptels...). Au niveau de ces trois villages toutes les activités d'élevage seront inventoriées par exploitation. Les bovins en élevage extensif seront traités à part (enquête troupeau).

Une deuxième étape sera consacrée à des enquêtes plus détaillées sur un échantillon d'exploitations dans chaque village. Ces enquêtes porteront sur l'élevage des petits ruminants, l'élevage des animaux de trait.

L'enquête troupeau sera étendue à tous les troupeaux des trois villages. Après une première étape de recensement un suivi événementiel sera mené selon une périodicité assez souple.

- 4 - Cette action consistera dans un premier temps en une enquête rétrospective au niveau des emboucheurs recensés dans chaque village .

Un travail de suivi - évaluation d'ateliers d'embouche paysanne devra être réalisé en cours de saison sèche.

#### 4 - DANS LES TERRES NEUVES

Une enquête sur l'élevage a aussi été entreprise (J.P. DUBOIS, P. MILLEVILLE) avec inventaire exhaustif pour le village de DIAGLE-SINE et observation de l'activité d'élevage sur les 40 exploitations suivies dans la zone.

Lors de l'étude initiale il n'y avait que très peu d'animaux dans les exploitations des colons : essentiellement les animaux de trait (paires de boeufs) financés à crédit par la société d'encadrement. Dans un premier temps les nouveaux exploitants eurent à rembourser des annuités importantes (remboursement prévu sur cinq ans). C'est à partir de 1977-78 que commence la constitution de troupeaux de bovins, de caprins, et d'ovins.

En 1986, le village de DIAGLE-SINE compte 14 troupeaux regroupant les cheptels de 33 exploitants (sur un total de 70 exploitations), qui totalisent 773 bovins. Il y a en outre 452 caprins et 344 ovins. Pour les 40 exploitations suivies il y a 594 bovins répartis en 28 troupeaux, 32 exploitants sont possesseurs de bovins et seulement 8 n'ont pas acquis de cheptel 50 bovins sont utilisés comme animaux de trait.

Les résultats provisoires dont nous disposons actuellement permettent de relever les points suivants :

- Dans la quasi totalité des cas, le bétail bovin possédé par les Sérèr sur les Terres Neuves a été acquis localement par transactions avec les éleveurs Peul ou sur le marché hebdomadaire de MERETO.

- Le nombre de têtes possédées par les membres de la famille (essentiellement par son chef, et par ses épouses dans une certaine mesure) est extrêmement variable d'une exploitation à l'autre (gamme de 0 à plus de 100). Moyen privilégié de capitalisation, le troupeau reflète assez fidèlement la réussite économique du groupe familial.

- Les troupeaux bovins se sont constitués depuis 1975, par achats, grâce aux revenus monétaires provenant de la culture arachidière. Ne comportant pas de bêtes héritées, ce cheptel pourrait échapper aux règles de succession traditionnelles. Les fonctions économiques de ce bétail sont déterminantes, son rôle d'épargne est prédominant.

- Les troupeaux sont confiés à des bergers (Peul le plus souvent) du début des semis à la fin des récoltes. Ils parcourent alors les terres de forêt et sont parqués la nuit à proximité du village pour permettre la traite des vaches. Au cours de la saison sèche les troupeaux divaguent le plus souvent sans berger durant la journée, et sont parqués la nuit sur les terres de culture (essentiellement avant culture de souma). L'intérêt du parcage est reconnu par tous, mais la fumure animale réellement utilisable ne permet pas, et de loin, de pallier l'absence d'apport d'engrais minéral, compte tenu de l'importance des superficies cultivées. L'abreuvement des troupeaux pose par ailleurs des problèmes difficiles à résoudre dans les villages non équipés de forages, et ne possédant qu'un seul puits (tels DIAGLE SINE).

- Coexiste à cet élevage bovin de type extensif, fondé sur l'utilisation quasi-exclusive des ressources fourragères spontanées, un élevage beaucoup plus sédentaire. Il s'agit d'abord, bien entendu, de celui de boeufs de trait, alimentés la plupart du temps en stabulation dans la concession, grâce à la fane provenant de l'ensemble des parcelles d'arachide de l'exploitation.

Achetés jeunes sur le marché, et revendus quelques années après, ces animaux permettent, outre le rôle de traction qu'ils assurent, de réaliser une plus value importante. Par ailleurs une "embouche" de courte durée (2 à 4 mois) se développe depuis quelques années, fondée sur le caractère spéculatif du marché local (variation des cours pendant la saison sèche) et sur l'utilisation intense de la fane d'arachide et de compléments alimentaires (son de mil, graine de coton) et minéraux.

- L'élevage des petits ruminants (ovins et caprins) s'est lui aussi considérablement développé. S'il apparaît moins spectaculaire que l'élevage bovin, son rôle économique et social est décisif en permettant notamment de satisfaire les besoins monétaires courants lorsque l'argent provenant de la vente de l'arachide n'est plus disponible.

L'étude de l'élevage va mettre en évidence les changements importants, survenus au cours de la dernière décennie tant dans le SINE où l'élevage demeure une activité essentielle et relativement dynamique que dans les Terres-Neuves où il s'impose dorénavant comme l'une des activités principales. Des enquêtes plus légères auront lieu dans les autres lieux d'émigration : au Sud et à l'Ouest du SINE et aussi sur les marges du Ferlo où les SERER ont pu transférer les troupeaux du SINE et renforcer en se fixant les systèmes d'élevage.

Les études de terrains devraient permettre d'identifier des contraintes et les limitations que rencontrent ces systèmes d'élevage.

Ces analyses, au delà de la connaissance qu'elles apportent sur des systèmes d'élevage jusqu'à présent peu étudiés, seront comparées à des enquêtes conduites ailleurs en zone wolof (TYSSE KAYMOR) et en milieu Peul. En outre les études de dynamismes locaux seront confrontées avec les données disponibles sur l'évolution du marché à l'échelle du SENEGAL.

#### E - LA DIVERSIFICATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

Globalement les productions et ressources d'origine agricole n'ont fait que stagner dans le SINE alors que la population locale s'accroissait. Cette évolution d'ensemble n'atteint pas et régulièrement toute la population.

Les femmes et les jeunes hommes souffrent plus que les autres du manque de terre et ils n'ont accès à l'équipement et aux intrants qu'en dernier lieu.

La rigueur du climat a provoqué fréquemment un total effondrement de la production et a accentué les variations inter-annuelles. Les problèmes de soudure de crise de subsistance ont affecté durement des fractions importantes de la population et à plusieurs reprises. C'est principalement par le recours à l'émigration et la recherche d'activités autres et à l'extérieur que s'est organisée la survie (J. LOMBARD).

Les migrations sont de plus en plus orientées vers la ville ; elles touchent la majorité des filles (emplois de bonnes : M. GARENNE, B. GUIGOU, A.S. FALL) et des jeunes hommes de plus en plus nombreux qui pendant la saison sèche rejoignent le secteur informel.

L'évolution essentielle est donc cette recherche d'activités autres et ailleurs qui se traduit par l'apparition de systèmes de production élargis plus ou moins mixtes. Cette diversification assure sans doute une sécurité minimale au niveau de la survie, elle confirme la stagnation voire la régression de l'activité agricole dans le SINE.

Si le fonctionnement des exploitations agricoles des Terres Neuves demeure très proche de ce qu'il était lors des premières années, trois phénomènes méritent plus particulièrement d'être soulignés :

- Une forte différenciation économique se manifeste entre les unités de production. Si la taille du troupeau apparaît constituer un révélateur fiable du degré de réussite économique de l'exploitation, celui-ci semble corrélié avec la taille du groupe domestique, et plus précisément avec la force de travail. Le nombre de sourgas est un critère sans aucun doute discriminant, lié très directement aux disponibilités de la famille (terres, semences d'arachide, équipement et cheptel de traction, nourriture).

Le nombre d'épouses du chef d'exploitation, le nombre total de femmes présentes dans le NGA, se révèlent des indicateurs très liés aux précédents, puisque fixant dans une certaine mesure les capacités d'accueil du groupe familial. On notera par ailleurs que le deuxième et le troisième mariage du chef d'exploitation, de par les frais (dot) qu'ils engagent, représentent en eux-mêmes un signe de réussite économique incontestable.

- Les variations inter-annuelles de la force de travail.

C'est un aspect fondamental du système de production. Le nombre de sourgas sur l'exploitation peut varier dans de très fortes proportions, ce qui conditionne directement la superficie semée et l'entretien des cultures. D'une façon générale, le sourga est rare et recherché : il a le choix de son "diatigui", et il va naturellement là où on lui offre les meilleures conditions (fourniture de semences, champ personnel bien situé, bon équipement de l'exploitation en traction et matériel).

Depuis plusieurs années, on constate une baisse générale du nombre des sourgas dans la plupart des exploitations (sauf dans les plus "riches", qui parviennent à conserver une force de travail importante). Ce problème reste à élucider. Une explication serait peut-être que le nombre global de sourgas disponibles sur les Terres Neuves n'étant pas extensible, ils se répartissent maintenant dans un plus grand nombre d'exploitations que par le passé.

- L'élargissement des systèmes de production.

Avec le développement qu'a connu la région des Terres Neuves (illustré notamment par l'importance du marché hebdomadaire de Mereto), beaucoup d'opportunités sont offertes de réaliser des bénéfices en dehors de l'activité agricole. Le petit commerce, les transports par charrettes, l'achat et la revente d'animaux attirent de nombreux paysans. On voit même des cas d'éleveurs qui deviennent marchands de bestiaux, travaillant directement pour le marché de Dakar. Dans un registre un peu différent, la contrebande avec la Gambie toute proche a atteint un niveau incroyable, en dépit des risques (sur le marché de Méreto, la quasi-totalité des denrées offertes vient de Gambie, en particulier le riz, le sucre et le thé).

## CHAPITRE IV

### LES MIGRATIONS ET LES RELATIONS A DISTANCE

Les migrations, nous l'avons vu, sont imposées, pour une large part, par la pression démographique - accentuée encore lors des récentes périodes de sécheresse - qui prévaut dans le SINE.

Dans un tel contexte, les migrants sont-ils des expulsés, des exclus du système, voire des dissidents, ou au contraire des membres à part entière de la société SERER du Sine qui verrait dans la migration, plus ou moins contrôlée, d'une partie de ses ressortissants un moyen de faire face à ses difficultés économiques par la colonisation de nouveaux espaces et la diversification de ses activités et de ses sommes de revenus ?

En d'autres termes, peut-on parler de rupture ou plutôt de complémentarité (résultant d'une véritable stratégie) entre migrants et société d'origine, étant bien entendu que la réalité est beaucoup plus nuancée.

Les recherches antérieures, menées dans les zones de migration (région de KAFFRINE, Terres Neuves)- ont mis l'accent sur la diversité des relations entre migrants et parents restés au village, mais qu'en est-il dix ou quinze ans plus tard ?

Une analyse approfondie de ces relations à distance, de leur nature, de leur intensité et de leur évolution, dans le temps, nous permet d'approcher les conséquences des mouvements migratoires sur la situation économique du SINE, voire sur l'évolution des systèmes agraires. Mais elle constituera également une entrée privilégiée pour l'analyse des changements sociaux éventuels qui sous-tendent ces relations à distance.

#### A - MIGRATION ET SITUATION ECONOMIQUE DU SINE

L'un des objectifs principaux est d'identifier la nature et de mesurer l'importance des différents échanges ou prestations économiques entre les zones de migrations et le SINE.

- en espèces : apport de salaires urbains, de pécule des fillettes effectuant en ville des travaux domestiques, d'une partie des sourga employés sur les Terres Neuves, notamment, auprès de colignagers ou de covillageois...

- en nature : bilan des mouvements de céréales, de bétail...

- sous forme de prestations matrimoniales...

#### B. MIGRATION ET EVOLUTION DES SYSTEMES AGRAIRES

Si l'on peut parler, dans une certaine mesure au moins, de complémentarité économique entre le SINE et les diverses zones de migrations, de diversification des activités et des sources de revenus,

il est nécessaire d'envisager l'évolution ou la permanence des systèmes agraires dans le SINE par rapport à l'ensemble des stratégies économiques des différents acteurs.

### C. MIGRATION ET CHANGEMENT SOCIAUX

Mais l'appréhension et plus encore la compréhension des relations économiques entre migrants et société d'origine, imposent de longs détours anthropologiques vers d'autres types de relations (religieuses, matrimoniales...) qui peuvent être l'occasion d'échanges ou de prestation d'ordre économique, mais sont plus révélateurs encore du degré d'appartenance à une même société. Il ne faut cependant pas se contenter de rechercher, y compris à ce niveau, les permanences ou les survivances, mais d'identifier les changements, les liens originaux qui se créent.

En effet, en raison de l'éloignement, de la composition de la population (plus jeune), des nouveaux modes d'accès à la terre et au matériel agricole, de l'insertion dans un nouveau milieu écologique, des contacts quotidiens avec des sociétés différentes (Toucouleur, Wolof, Peul...)... nous n'assisterons pas, dans les zones de migrations (Terres Neuves notamment) à la reproduction terme à terme, de l'organisation sociale, économique, voire religieuse, qui prévalait dans le SINE.

La perte d'une partie de la force vive de la population et par la même d'un certain vieillissement, mais peut-être aussi l'accès plus rapide aux responsabilités de jeunes restés au pays, sont à l'origine de changements dans le SINE même.

Ces changements, plus ou moins importants, ont des conséquences sur la nature même des liens de solidarité et l'extension des groupes au sein desquels ils s'expriment.

### METHODOLOGIE D'ENQUETE

Pour apprécier ces phénomènes, plusieurs méthodes étaient possibles. On aurait pu, d'entrée de jeu, lancer une enquête par questionnaire auprès du plus grand nombre possible de migrants, pour obtenir une appréciation statistique des fréquences et du contenu des relations (sociales, religieuses, matrimoniales, économiques...) qu'ils entretiennent avec le pays d'origine. Les renseignements obtenus auraient certes été d'un grand intérêt, mais ne nous auraient guère éclairé sur les mécanismes (et l'évolution de ces mécanismes) qui sous-tendent ces relations.

Nous avons opté pour une étude qualitative intensive auprès d'un échantillon restreint, constitué d'unités sociales et économiques significatives : "mbind" et segments de lignages. C'est en effet à ce niveau que s'organisent, au sein de la société SERER du SINE, l'essentiel des activités économiques (répartition des terres, activités de production, distribution des revenus), que s'expriment les relations d'autorité et que se tissent l'essentiel des liens de solidarité.

Considérer dans un premier temps, comme des unités liées, les unités de production du SINE et des zones de migration issues d'un même segment de lignage ou de la segmentation d'un même Mbind, devrait nous permettre d'apprécier l'impact réel des migrations, mais aussi d'identifier les stratégies spécifiques éventuelles des différentes unités. Les premiers interviews menés sur le sujet permettent de penser en effet que tous les segments de lignages n'ont pas les mêmes stratégies migratoires.

#### INFORMATION DISPONIBLE

Au cours de récentes missions ont été recueillies de solides informations de base, permettant d'aborder, dans de bonnes conditions cette étude qualitative, en termes d'unités liées.

En actualisant les généalogies relevées à SOB en 1965, (A. LERICOLLAIS) l'ensemble des migrations récentes a été saisi en partant de la génération antérieure à 1960. Les migrants sont situés dans l'arbre généalogique ; la situation matrimoniale au moment du départ, le lieu où ils résident actuellement, et les motifs éventuels de la migration ont été identifiés. Une partie de l'information pourra être par ailleurs contrôlée par comparaison avec les données de recensements de 1965 et 1980 qui traversent les généalogies.

Les originaires de SOB ont été également identifiés sur les Terres Neuves et des renseignements collectifs (nombre d'enfants, origines des épouses...).

Une enquête rapide a été menée auprès des originaires de ce village présents à DAKAR au cours des deux dernières années (durée des séjours, lieux de résidence, type d'emplois occupés...).

Une enquête similaire a lieu dans deux autres villages du Sine, à Ngayokhem et à Kalom (B. GUIGOU et G. PONTIE).

L'exploitation de ces données nous apporte des renseignements sur les taux migratoires et les lieux d'implantation privilégiés, selon les segments de lignages, les périodes considérées, l'âge des migrants... et nous permet de choisir, en connaissance de cause, les différents "Mbind", tant dans le SINE que sur les Terres Neuves, qui vont être l'objet d'une enquête approfondie.

#### L'ENQUETE PAR ENTRETIEN

1 - Elle devrait consister, dans un premier temps au moins, en des interviews approfondis, voire biographies détaillées, de quelques migrants placés dans des situations contrastées.

Les principaux points à aborder sont les suivants :

- A. Reconstitution de l'histoire migratoire (pour chaque lieu d'implantation, y compris les réinstallations éventuelles au village d'origine).

- situation du migrant lors du départ (situation familiale, statut économique, scolarisation...)
- raisons du départ
- critères qui ont présidé au choix de l'implantation (avantages économiques et/ou présence d'un membre de la famille, d'un ami...)

B. Situation et statut économique dans les différents lieux d'implantation mais plus particulièrement aujourd'hui.

- organisation de la production,
- répartition des revenus,
- équipement agricole...

Les enquêtes de MILLEVILLE - DUBOIS sur les deux dernières saisons agricoles et les données très précises sur l'équipement agricole, la composition des Mbinds... pourront être utilisées à cet effet, pour quelques uns des migrants choisis, au moins.

Il faudra accorder une attention particulière aux évolutions sur ces différents points, mais également sur le système d'héritage (bétail, matériel agricole...).

Les évolutions constatées devraient nous permettre de mieux comprendre par la suite les relations sociales, économiques, religieuses, entretenues avec la famille d'origine.

C. Relations avec la famille restée au village et évolution de ces relations.

- Relations économiques.

- aide apportée à la famille (forme et importance de cette aide, période à laquelle elle se situe ; identité du donneur ou des donneurs au sein du Mbind ; identité du receveur (père, oncle maternel, frères, soeurs...))

- aide reçue (idem)

- Relations sociales et religieuses.

- participation à diverses cérémonies (mariage, funérailles, fêtes des récoltes...)
- type de cadeaux à apporter à cette occasion...

L'intérêt sera d'appréhender ici, la nature, la fréquence de ces relations et les échanges de cadeaux auxquels elles donnent lieu, et notamment d'identifier les changements à ce niveau (circulation des gens, mais aussi de l'information et des échanges par d'autres moyens; participation aux cérémonies dans le SINE par l'intermédiaire d'un seul membre de la famille à qui on confie les cadeaux par ex.).

- Relations matrimoniales

- reconstitution de l'histoire matrimoniale

- origine des épouses, degré de parenté
- montant de la dot, composition, identité de ceux qui participent au paiement. Une attention particulière être portée sur les évolutions dans ce domaine qu'il se situe au coeur des relations sociales.

D. Analyse des nouvelles formes de relations sociales et économiques qui se créent au sein du ou des villages des Terres Neuves, qui pourraient expliquer en partie les changements survenus dans les relations entre migrants et famille restée au SINE.

Ces interviews approfondis ne devraient pas concerner uniquement des chefs de Mbinds. Ils devraient être complétés par des discussions avec des femmes et des jeunes.

2 - Ces entretiens devraient mettre en évidence des points forts, d'évolution et de permanence, qu'il sera possible de tester plus rapidement auprès d'un nombre de migrants plus important, voire déboucher sur une enquête par questionnaire fermé ne comportant que quelques questions judicieusement choisies.

3 - Une enquête devra être menée également dans le SINE, auprès de la famille des migrants interviewés sur les Terres Neuves. Elle aura pour but à la fois d'apprécier les changements survenus dans le SINE, le mode de contrôle social et économique que les anciens continuent à exercer auprès des migrants.

Les migrations sérier représentent des mouvements ambivalents, à la fois de rupture mais aussi de maintien de relations ou plutôt de la création de nouveaux types de liens entre des membres de la société.

- L'aspect démographique est analysé en terme statistique mais aussi de manière qualitative afin de restituer les modalités et les processus de la migration.

- Au plan de l'organisation sociale la migration représente un processus de segmentation familiale et lignagère, à l'intérieur d'une société qu'on qualifie de bilinéaire mais dont il reste à mieux définir les caractères dominants. En effet, le rôle respectif des patrilignages et des matrilignages, qui a connu des variations historiques, et surtout les fragmentations qui se sont opérées (et continuent de se réaliser) ont peu retenu l'attention.

- Quant à l'aspect économique nous portons une grande attention aux liaisons qui s'instaurent entre zones rurales, entre villes et villages. Elles ont permis, les années de grande pénurie, de réduire temporairement la charge en personnes des entités domestiques du SINE et leur ont fourni des compléments de ressources ; autrement dit ces liaisons ont permis dans une certaine mesure aux unités de production de la zone la plus menacée de se maintenir et de se reproduire.

## POUR CONCLURE

La recherche est en cours et les matériaux déjà disponibles ne sont pas tous exploités... mais nous avons pu mesurer, au delà d'une visible permanence des villages et des champs, combien la situation des paysans sérèr avait changé en vingt ans.

Nous sommes loin de la vision traditionnelle de l'évolution des systèmes agraires qui voudrait que la concurrence entre des exploitations plus ou moins archaïques aboutisse à l'élimination des moins rentables au profit des plus performantes ; la restructuration du secteur agricole ayant pour fondement un double ajustement : émergence d'exploitations équipées et de bonne taille, et adaptation de la production à la demande du marché.

Ce modèle à l'inconvénient d'enfermer le paysan sur sa terre et dans l'activité agricole ; l'amélioration, la diversification des revenus, l'investissement et le plein emploi devant être trouvés sur place, tandis que la force de travail en surnombre est définitivement expulsée vers les villes.

Il apparaît que ce modèle d'évolution ne peut s'appliquer aux sociétés paysannes de la zone sahélo-soudanienne, en particulier à la société paysanne sérèr. L'extraordinaire croissance démographique, les solidarités lignagères, la longue saison sèche... aboutissent inéluctablement au déclenchement de forts mouvements migratoires. Les réseaux qui se constituent sont le support de relations à distance à contenu social et économique qui se traduisent souvent en terme de pluri-activité et ressources mixtes, au niveau des unités de production des villages.

Il faut nous tourner vers des modèles plus ouverts et plus complexes intégrant la croissance et la dispersion de la force de travail, considérant des groupes solidaires relativement importants, prenant en compte cette pluri-activité et ces relations sociales et économiques discontinues dans le temps et dans l'espace.

Les dynamismes que l'on observe ne sont pas seulement des moyens de compenser la faiblesse des revenus agricoles, ou de réguler les rapports hommes-terre. Vu les effectifs en mouvement et les changements de système de production et de perspective qu'ils impliquent ils ne peuvent être analysés en terme d'activités extérieures et de complément.

Dorénavant il semble bien que ce soient les objectifs et les stratégies de groupes familiaux entiers qui se modifient. Les changements qui s'opèrent dans les systèmes agraires, ou leur stagnation, n'interviennent et ne peuvent se comprendre que dans le cadre de systèmes de production de plus en plus ouverts et souvent mixtes.

A tel point que la notion de Civilisation Agraire Sérèr, mise en évidence dans les années 50, doit faire place à celle plus ordinaire de Société Rurale avec ce que cela implique d'ouverture, de liens avec d'autres secteurs ruraux et avec la ville ; finalement d'intégration

dans l'espace national (P. PELISSIER).

Ce constat n'est pas anodin en terme de perspective de développement rural. Les paysans s'érèr inéluctablement affrontent un marché dont on a vu la fragilité et les conditions. Les innovations techniques qui pourront être proposées, aussi bien pour l'aménagement des terroirs que pour l'amélioration des cultures et le perfectionnement de l'élevage doivent être conçues et adoptées dans ce contexte difficile.